



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général
pour l'administration

HISTOIRES DE TERRITOIRES

DIJON-LONGVIC : UN NOUVEL ENVOL POUR L'ANCIENNE BASE AÉRIENNE 102



15 000 mouvements aériens par an – Crédit EDEIS

La base aérienne 102 de Dijon-Longvic fait place à un aéroport civil et une école de gendarmerie.

Riche de son histoire aéronautique et militaire, la base aérienne 102 - celle de Guynemer mais aussi des aventures de la bande dessinée « Tanguy et Laverdure » -, a fermé ses portes à l'été 2016.

La zone aéronautique (pistes, hangars, tour de contrôle) est maintenant devenue **l'aéroport civil de Dijon-Longvic**, géré par la société EDEIS. Il voit passer 15 000 mouvements par an (avions, hélicoptères) et accueille 76 PME représentant plus de 200 emplois.

La zone vie « Ferber » abrite désormais **une école de la gendarmerie** qui dispense la formation initiale de 800 sous-officiers par an, ainsi que de la formation continue pour les cadres de la gendarmerie et de la sécurité publique.

Le quartier « Geille », situé de l'autre côté de l'aéroport, devrait en 2021 accueillir près de 400 élèves-gendarmes supplémentaires et les routes reliant ces différentes zones aux communes environnantes vont intégrer la voirie de la métropole dijonnaise. Quelques emprises isolées abritent encore des activités et équipements des armées (radars, centre de communications, service d'archives, etc.).

La chronologie

15 oct. 2014	annonce de la fermeture de la BA 102
13 nov. 2015	signature du contrat de redynamisation de site de défense (CRSD)
3 déc. 2015	attribution de la délégation de service public (DSP) de l'aéroport à EDEIS
30 juin 2016	cérémonie de remise des clés de la BA 102 par l'armée de l'air à EDEIS
25 nov. 2016	inauguration de l'école de gendarmerie de Dijon-Longvic

Les acteurs

- **Le ministère des Armées** : délégation à l'accompagnement régional (DAR), mission pour la réalisation des actifs immobiliers (MRAI), base de défense de Besançon (BdD), service d'infrastructure de la défense (SID)
- **L'agence nationale de la cohésion des territoires (DATAR en 2014)**
- **Le ministère de l'intérieur** : direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), direction de l'évaluation de la performance, de l'achat, des finances et de l'immobilier (DEPAFI), préfecture de la Côte-d'Or
- **Le Syndicat mixte de l'aéroport de Dijon-Longvic (SMADL)** constitué par le conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et Dijon-métropole
- **La société EDEIS** délégataire du SMADL

Les chiffres clés

30 M€	Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD)
6,3 M€	dont financements Etat
2,8 M€	part du CRSD allouée à la mise en conformité de l'aéroport
Plus de 220	emplois créés par EDEIS depuis 2016 et 76 entreprises installées sur l'aéroport
15 000	mouvements aériens (atterrissages, décollages, etc.) par an
62 M€	investissement par la DGGN pour aménager l'école de gendarmerie
1 100	élèves gendarmes formés par an



1 100 élèves gendarmes formés chaque année à Dijon-Longvic – Crédits ESOG

Pour en savoir plus
www.defense.gouv.fr/dar

Les contacts

Délégation à l'accompagnement régional (DAR)
Délégué régional Bourgogne Franche-Comté : Éric PADIEU
eric.padieu@def.gouv.fr : - 06 10 37 29 93